



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUIN A 19H  
Convocation du 11 juin 2025

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Quentin Richard, Jean Yves Baudrit, Aymeric Lhéritaud, Mmes Marie-Paule Guéry, Barbara Cornell, Gyslaine Guigné, Magalie Dubroca.

Absents :

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- 1- Taux d'exonération partielle des bases de la taxe foncière non bâtie – Incidence de la modification sur le produit des impôts votés.
- 2- Parvis de l'église – travaux optionnels.
- 3- Point sur les subventions obtenues.
- 4- Initiative des sapeurs-pompiers de Pons – demande d'aide financière.

Tour de table.

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 06 mai 2025 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Taux d'exonération partielle des bases de la taxe foncière non bâtie – Incidence de la modification sur le produit des impôts votés.

Cette modification a une incidence portant sur le produit des impôts votés ; la commune aura une perte d'environ 10 000 €.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les impôts.

Parvis de l'église – travaux optionnels

Le coût pour effectuer les travaux de parvis de l'église est de : 95 000 €.

Deux options sont proposées mais le maître d'œuvre estime qu'il n'y a pas lieu de les retenir.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ne pas effectuer ces travaux.

L'opération devrait commencer le 3 juillet et se terminer le 1er août 2025, les finitions seront réalisées début septembre.

L'accès à l'église se fera par la porte latérale.

Point sur les subventions obtenues.

Ci-joint le tableau.

Produit 2024 de la TVA.

Ci-joint courrier FCTVA.

Initiative des sapeurs-pompiers de Pons – Aide financière.

Le Conseil Municipal a décidé de donner 100 € pour les sapeurs-pompiers.

Tour de table

- Place de Meussac : les travaux devraient être finis fin juillet.
- Temple : une première réunion a eu lieu avec un groupe d'une vingtaine de personnes, réunion positive. Le cabinet Scarabée doit nous fournir un compte rendu.
- Contrat Petit Enfance : Monsieur le Maire a participé à une réunion, le Conseil Municipal donne son accord pour verser une subvention de 500 €. En attente du projet de convention et à soumettre à la prochaine réunion de Conseil Municipal.
- Madame Bouyer Stéphanie a contacté la mairie pour un problème de poubelle à côté de chez elle ; elle souhaite que les containers soient déplacés. Monsieur Boutet Christophe propose de contacter l'entreprise SMES pour installer une plaque en fer. A voir à la prochaine réunion.
- A réfléchir sur une proposition de jeux d'extérieur à installer sur la commune.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 09 septembre 2025 à 19h.

Le Maire,

Christian Lavalette.

